



PROCES VERBAL

CCR Eaux Occidentales Septentrionales

Groupe cible sur le plan de gestion cabillaud

BIM, Dublin, 22 mars 2012

Président : Sean O Donoghue

Rapporteur: Caroline Gamblin

1. Accueil

- Participants et excuses :

Le président du groupe de discussion, Sean O Donoghue a accueilli tous les participants à la réunion. Les personnes suivantes ont été excusées:

La liste complète des participants et des organisations représentées peut être consultée à l'annexe 1.

- Ordre du jour de la réunion : L'ordre du jour la réunion a été adoptée.
- Procès verbal de la dernière réunion : Le compte rendu de la réunion du groupe de travail cible du 27 octobre 2011 a été adopté.

2. Conclusions de la réunion technique sur l'amélioration de l'application du plan cabillaud (règlement (CE) n° 1342/2008) organisée par la Commission le 20 mars 2012

La Commission Européenne (CE) a organisé une réunion le 20 mars avec les Etats Membres (EM) et des représentants des CCR Eaux Occidentales Septentrionales (CCR EOS) et CCR mer du Nord pour discuter des améliorations qui pourraient être apportées, à court terme, au plan cabillaud en attendant sa révision.

CCR EOS Groupe cible sur le plan de gestion cabillaud

BIM Dublin, 22 mars 2012



La Commission considère en effet que la mise en place d'un plan pluri spécifique prendra du temps et qu'au regard de l'évaluation du plan, réalisée par le CSTEP, et des différents commentaires reçus par ailleurs par les EM ou les CCR, des améliorations du plan pourraient être introduire à court termes. Barrie Deas, Sean O Donoghue et Caroline Gamblin représentaient le CCR lors de cette réunion.

Au cours de la réunion, le CSTEP a présenté les résultats de l'évaluation du plan cabillaud de juillet 2011 ainsi que les prochaines échéances: Rostock en mars pour la mer du Nord/Manche Est et Edimbourg en juin pour l'étude d'impact mer du Nord/Manche Est et la suite du « *scoping meeting* » pour Ouest Ecosse et mer d'Irlande.

Un tour de table des Etats Membres a été réalisé et l'avis des CCR a été recueilli. Globalement la plupart des remarques ont porté sur le régime d'effort. Il était intéressant de voir que les EM et les CCR exprimaient souvent des positions similaires en particulier sur les réductions annuelles d'effort (article 12) ou les réductions automatiques du TAC (article 9). Un accent particulier a été mis également sur les articles 11 et 13.

L'après midi de la réunion a été consacré à une discussion pratique sur les améliorations qui pourraient être apportées aux articles 9, 11, 12, 13 et 14.

Le président SOD a proposé de reprendre propositions et les conclusions article par article au point 3 de l'ordre du jour pour actualiser la position du CCR.

La CE a conclu la réunion du 20 mars en notifiant son souhait de proposer un règlement pour proposer des modifications à court terme du plan. Ce règlement devrait être discuté en codécision (ce qui prendra au minimum 6 mois).

3. Bilan des réunions « benchmark » du CIEM concernant le cabillaud Ouest Ecosse et le cabillaud mer d'Irlande – WKROUND (Aberdeen, 22-29 février)

Colm Lordan a résumé les principales discussions qui ont eu lieu lors des réunions benchmark sur le cabillaud au mois de février dernier :

CCR EOS Groupe cible sur le plan de gestion cabillaud

BIM Dublin, 22 mars 2012



3.1.1. Cabillaud Ouest Ecosse:

Les principales difficultés concernant le stock sont : la structure du stock, les incertitudes dans les débarquements (amélioration depuis 2006) et rejets (avec modifications importantes du diagramme d'exploitation depuis 2007), la prise en compte de l'importance de la prédation et la modification de la campagne scientifique Ecossoise en 2011, qui était utilisée pour « tuner » le modèle.

Concernant la structure du stock, même si les scientifiques considèrent que deux sous populations existent (différence génétique entre une population plus nord et une population sud considérée comme celle à reconstruire prioritairement), celles-ci sont évaluées de façon conjointe. Des discussions ont eu lieu concernant la possibilité d'intégrer les captures de la sous population « Nord » au stock de la mer du Nord mais sans propositions de suite.

Sur les captures/rejets, les scientifiques ont décidé de réintroduire les captures dans le modèle en l'absence de campagne scientifiques. Les scientifiques ont réalisé une évaluation structurée en âge.

Concernant les phoques, leur population est considérée comme stable après une augmentation exponentielle dans les années 80. Les scientifiques ont comparé les résultats de l'évaluation du stock avec ou sans l'inclusion de la prédation des phoques. Il y a peu de différence et cela ne change pas l'impression générale sur la tendance du stock. Cependant, il a été noté que les données sur prédation des phoques demeurent clairsemées avec peu de points d'information, et il est considéré que son inclusion pourrait biaiser n'importe quel résultat.

Les scientifiques ont choisi d'utiliser à la place de l'estimation historique de M à 0.2 un modèle américain basé sur la taille permettant de prendre en compte la vulnérabilité des plus jeunes individus.

Les résultats de l'évaluation sont assez similaires que l'année dernière avec une un stock assez faible. La majorité des captures sont des juvéniles (pas de traces de gros individus). Il n'y a pas de changement concernant les points de référence.

Les conclusions de la réunion benchmark sont assez décevantes pour les professionnels.

SOD a fait remarquer qu'aucun professionnel ne pourrait croire que la population de phoque ne soit pas en augmentation. COL a répondu qu'il ne connaissait pas comment les estimations sont réalisées.



3.1.2. Mer d'Irlande :

Pour la mer d'Irlande, l'histoire est assez similaire.

Concernant la structure du stock, des informations, issues de marquage, indiquent le stock est assez résident et affilié à la mer d'Irlande.

Lors de la réunion benchmark, toutes les données disponibles ont été étudiées séparément pour voir les indications fournies par différentes sources concernant l'état du stock. Les résultats sont similaires aux évaluations précédentes : haute mortalité totale due en majorité à la pêche, faible augmentation de la taille du stock, captures majoritairement constituées de juvéniles...

Les représentants irlandais ont fait remarquer que les professionnels font état sur le terrain de captures de larges poissons. Pour l'instant, cette information n'apparaît pas dans les données scientifiques. Il y a donc actuellement une différence de perception sur l'état du stock entre l'industrie et les scientifiques. Barrie Deas a demandé si cela ne pouvait pas être dû à une différence de distribution dans la colonne d'eau. Le fait est que les métiers en mer d'Irlande sont plutôt semi-pélagiques. Les scientifiques observent en effet au cours des campagnes scientifiques Q1 et Q4 une structure différente des captures.

Clairement, il semble que certaines classes d'âge ne se retrouvent pas dans les captures. Pour l'instant, les scientifiques n'ont pas résolu la question (même en travaillant sur la capturabilité des plus gros poissons).

Les éventuels facteurs environnementaux n'ont pas été discutés lors de la réunion benchmark.

3.1.3. Mer celtique

M. Lordan a fait un point sur ce stock à la demande du Président, même s'il ne relève pas de ce groupe de travail, les informations intéressant les participants à la réunion.



Les résultats obtenus en utilisant différents modèles sont très similaires à l'année dernière. La classe 2009 domine et celle de 2010 est forte également. Les points de référence n'ont pas été modifiés. Une chute de la mortalité par pêche est observée ces dernières années.

3.2. Manque de données et amélioration de la situation

Les professionnels écossais ont mis en place un programme d'observation en zone VI selon le protocole utilisé par le Marine Scotland. Néanmoins, ces derniers, jusqu'à présent, n'utilisent pas les données collectées. Les professionnels se demandent s'il serait intéressant de mettre en place également de l'auto échantillonnage par les pêcheurs à l'image de ce qui est fait en mer Celtique.

Point d'action 1 : Renforcer le message vers le Marine Scotland sur l'intérêt de prendre en considération les données collectées dans le programme d'observation à l'initiative des professionnels écossais.

Des discussions ont suivi ensuite sur les rejets et le fait que peu de professionnels remplissent actuellement les « *logbooks* » de façon précise. Il y aurait un intérêt pour les scientifiques d'obtenir des données de rejets représentatives des pratiques. Pour les professionnels, la menace d'une politique sévère contre les rejets, entraînent une certaine méfiance.

On se retrouve dans un cercle vicieux. Il serait néanmoins nécessaire de rompre ce système et de lier l'évaluation basée sur des données précises et l'établissement de mesures de gestion en adéquation avec la situation rencontrée par les professionnels sur le terrain.

Point d'action 2 : Barrie Deas rédigera un paragraphe concernant la nécessité d'aborder cette question d'avoir un processus intégré entre le processus d'évaluation et la gestion.

Point d'action 3 Norman Graham proposera un texte sur l'importance des données de rejets basées sur les campagnes.



4. Passage en revue du document de position du CCR EOS sur le plan de reconstitution du cabillaud (EC Reg. 1342/2008)

Le Président a proposé de discuter dans un premier temps des mesures qui pourraient être proposées à court terme en se basant sur les discussions qui ont eu lieu lors de la réunion du 20 mars à Bruxelles.

Les articles suivant du plan ont été discutés :

Article 9 : Les EM et les CCR ont exprimé, lors de la réunion du 20 mars, la nécessité de supprimer cet article qui propose une réduction automatique du TAC de 25% lorsque le CSTEP conseille de réduire les captures de cabillaud au niveau le plus faible possible, ceci si même si des mesures alternatives plus appropriées pourraient être envisagées. La question se pose d'autant plus en Ouest Ecosse où le TAC est fixé à 0.

Article 11 : L'idée a été exprimée lors de la réunion du 11 d'avoir un protocole plus précis et transparent pour l'établissement et l'évaluation des dossiers. Il est important, de plus, que les exemptions puissent être accordées à un navire seul et pas uniquement à un groupe de navire. Enfin, les délais sont trop longs pour l'étude des dossiers. La proposition faite que les exemptions, obtenues par un Etat Membre (concernant un engin et une zone géographique), puissent être automatiquement accordées aux navires répondant aux mêmes critères, semble en ce sens opportune et devrait être mise en œuvre.

Article 12 : Par le biais de cet article, des réductions d'effort sont appliquées annuellement (en lien avec la réduction de F nécessaire pour atteindre l'objectif de 0.4). Cette mesure a un impact très important sur les flottilles. Les EM se sont prononcés en faveur d'un gel de l'effort au niveau 2012 ; avis partagé par le CCR.

Article 13 : L'article 13 a posé des difficultés d'interprétation (en particulier article 13 (b) sur la définition de la campagne de pêche ou l'article 13 (c) sur la quantité d'effort pouvant être récupérée). Des clarifications et une simplification de l'application de cet article sont nécessaires. L'article 13 (a) semble inutile (redondant avec la possibilité offerte à l'article 11(b)).

Enfin, une des difficultés du plan réside dans le manque de flexibilité entre les groupes d'effort. Actuellement, les transferts d'effort entre les engins TR2 et TR1 sont pénalisés systématiquement. Il conviendrait de faire en sorte que les navires souhaitant augmenter les maillages, dans un souci d'amélioration de la sélectivité et de limitation des rejets, ne soient pas pénalisés.

CCR EOS Groupe cible sur le plan de gestion cabillaud

BIM Dublin, 22 mars 2012



Point d'action 4 : Caroline Gamblin résumera rapidement les différentes propositions de mesures intermédiaires concernant ces 5 articles dans un document de position. Le document sera ensuite circulé entre les membres du focus group, les membres des groupes de travail 1, 3 et 4 et le Comité Exécutif pour adoption par procédure écrite avant le 5 avril.

Les membres du focus group ont ensuite revu le document de position du mois de juin dernier paragraphe par paragraphe. Les paragraphes nécessitant un amendement sont les suivants :

5. Dans l'introduction : bien mettre l'accent sur la nécessité d'intégrer les travaux des réunions benchmark du CIEM lors des discussions sur le plan de gestion ;
6. Questions d'ordre général :

Point d'action 5: Colm Lordan mettra à jour le § sur la mortalité naturelle M au regard des discussions qui ont eu lieu lors de la réunion benchmark ainsi que le § 3.2 ;

- §3.3 : indiquer que ceci doit faire partie des mesures intermédiaires ;
 - §3.5 : mettre à jour par rapport aux discussions sur les mesures intermédiaires ;
 - §3.6 : rajouter la difficulté posée par la pénalisation des transferts d'effort vers des plus grands maillages (du TR2 vers le TR1) ;
 - §3.7 : réécrire le § sachant que le projet de règlement a été publié depuis ;
7. Partie sur la zone VIa
 - Mettre à jour le point 4.1 ;
 - Mettre à jour les graphiques ;
 - Supprimer les articles 4.3, 4.4 (points déjà considérés dans les remarques générales) ;



- Mettre à jour le point 4.5 (l'églefin a été retiré de la règle de composition des captures mais difficultés rencontrées avec l'églefin).
8. Partie VIIa
- Pas de changements ;
9. Partie VIId
- Mettre à jour pour introduire la nécessité de ne pas pénaliser les transferts d'effort entre TR2 et TR1 lorsqu'il s'agit d'améliorer la sélectivité ;
 - Rappeler les spécificités de la zone VIId qui doivent être prises en compte dans les discussions sur l'étude d'impact d'un plan de gestion mer du Nord (même stock de cabillaud mais pêcheries très différentes).

Point d'action 6 : Mettre à jour le document de position du CCR

Le Président a souligné que le document sur les mesures intermédiaires est le plus urgent et que les modifications du document de position pourront se faire à plus long terme.

10. Résumé des points d'action

- Point d'action 1 : Renforcer le message vers le Marine Scotland sur l'intérêt de prendre en considération les données collectées dans le programme d'observation à l'initiative des professionnels écossais.
- Point d'action 2 : Barrie Deas rédigera un paragraphe concernant la nécessité d'aborder cette question d'avoir un processus intégré entre le processus d'évaluation et la gestion.
- Point d'action 3 : Norman Graham proposera un texte sur l'importance des données de rejets basées sur les campagnes.
- Point d'action 4 : Caroline Gamblin résumera rapidement les différentes propositions de mesures intermédiaires concernant les principaux articles du plan dans un document de position.



- Point d'action 5: Colm Lordan mettra à jour le § du document de position sur la mortalité naturelle M au regard des discussions qui ont eu lieu lors de la réunion benchmark ainsi que le § 3.2.
- Point d'action 6 : Mettre à jour le document de position du CCR.

Le document de position sur les mesures intermédiaires sera envoyé aux membres du focus group, des groupes de travail et du comité exécutif, au plus tard le mercredi 28 mars, pour un envoi à la CE, si possible, avant la semaine de Pâques (6 avril).

Le président de séance a clôturé la réunion et a remercié les participants.

La réunion s'est terminée à 17h00.



Annexe I. Liste de participants

Groupe Cible CCR EOS sur plan de gestion cabillaud

BIM Dublin, 22 Mars 2012

Président

Sean O'Donoghue

Rapporteur

Caroline Gamblin

Membres presents du Groupe Cible

Kenny Coull

Mike Park

Emiel Brouckaert

Alan McCulla

Barrie Deas

Francis O'Donnell

Eibhlín O'Sullivan

Observateurs

Robert Griffin (DG MARE)

Norman Graham (STECF)

Sarah Kraak (STECF)

Colm Lordan (Marine Institute)

Alexandre Rodríguez (Secrétariat CCREOS)

CCR EOS Groupe cible sur le plan de gestion cabillaud

BIM Dublin, 22 mars 2012